



Gestion de la jussie dans deux fossés de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) à NIORT (Noron)

RAPPORT D'OPERATION – ANNEE 2021



INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE DU BASSIN DE LA SEVRE NIORTAISE (IIBSN)

Maison du Département – CS 58880 - 79 028 NIORT CEDEX

☎ : 05 49 78 02 60 - Fax : 05 49 78 02 66

Mail : nicolas.pipet@sevre-niortaise.fr

1 - RAPPEL

La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) est propriétaire et gestionnaire de deux fossés situés sur la commune de Niort dans le secteur de Noron. Ces réseaux hydrauliques sont en connexion avec les voies d'eau concernées par le plan de maîtrise de la prolifération des jussies (espèces exotiques envahissantes) mis en place par l'Institution Interdépartementale depuis 1999.

Ces milieux à fort potentiel biologique et écologique sont colonisés depuis plusieurs années par les jussies (et ponctuellement par le Myriophylle du Brésil) et sont une source importante, par le bouturage, de contamination de la Sèvre niortaise (bief de la Roussille) et du marais de Galuchet situé juste en aval. Cette situation limite l'efficacité des interventions de l'Institution et risque de perturber fortement les écosystèmes colonisés ou en voie de l'être. Pour mémoire, des interventions ponctuelles de régulation des jussies sur ces secteurs ont déjà été réalisés sans toutefois une efficacité et un engagement durables.

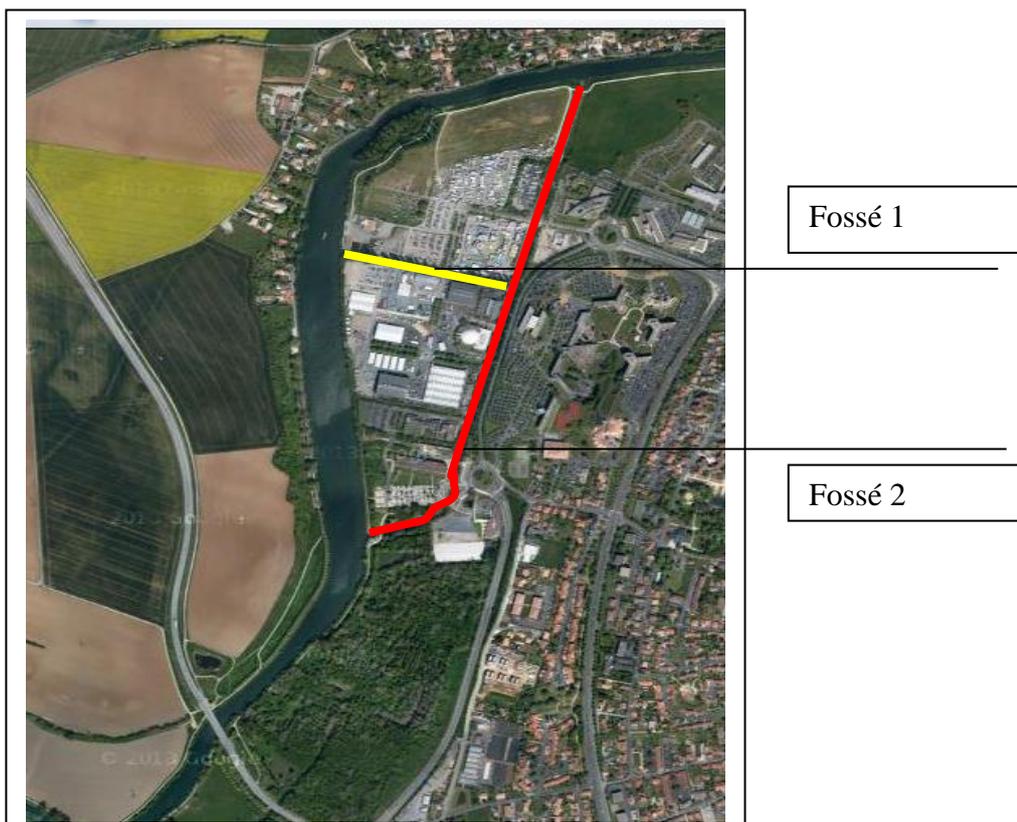
En 2014, la CAN a délégué la maîtrise d'ouvrage à l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN) pour l'opération de gestion des jussies sur ce territoire dans le cadre d'une convention conclue pour une durée de 5 ans (2014-2018/ cadre CTMA) et prolongée en 2019, 2020 et 2021.

L'Institution a en charge la réalisation des travaux et suivis sur la jussie dans les fossés ainsi que la production d'un rapport annuel d'activité (objet de ce document) et en contrepartie, la CAN participe financière à cette opération.

2 - LOCALISATION DES FOSSES

⇒ Fossé 1 : Fossé de la base nautique : 350 ml (envasement très important) ;

⇒ Fossé 2 : Fossé d'Archimède : 1250 ml.



3 - BILAN INTERVENTIONS 2021

L'intervention de 2021 a porté sur les deux fossés : suivis + intervention d'arrachage manuel (2 passages) et sur le fossé de l'IUT (hors de ce partenariat).

3 – 1 Période d'intervention et moyens affectés

<i>Passage</i>	fossé	Dates intervention	Moyens humains	Durée (Heures)	Total Heures	Total Heures	Quantité (m3)
<i>1^{er} passage</i>	1	6 juillet	2 personnes	4	8	16	0,15
	2	7 juillet	4 personnes	2	8		
<i>2^{ème} passage</i>	1	14 octobre	2 personnes	4	8	16	0,10
	2	15 octobre	2 personnes	4	8		

Soit en juillet un total de 16 heures d'intervention.

Soit en octobre un total de 16 heures d'intervention.

Les 2 passages confondus, **le total est de 32 heures** soit env **4 jours/homme d'intervention** (dont transfert des barques et évacuations).

S'ajoute **0,5 jour** pour les visites préalables aux interventions et le temps consacré la réalisation du rapport d'activité (1/2 jour).

Comparaison des temps d'intervention 2014-2021

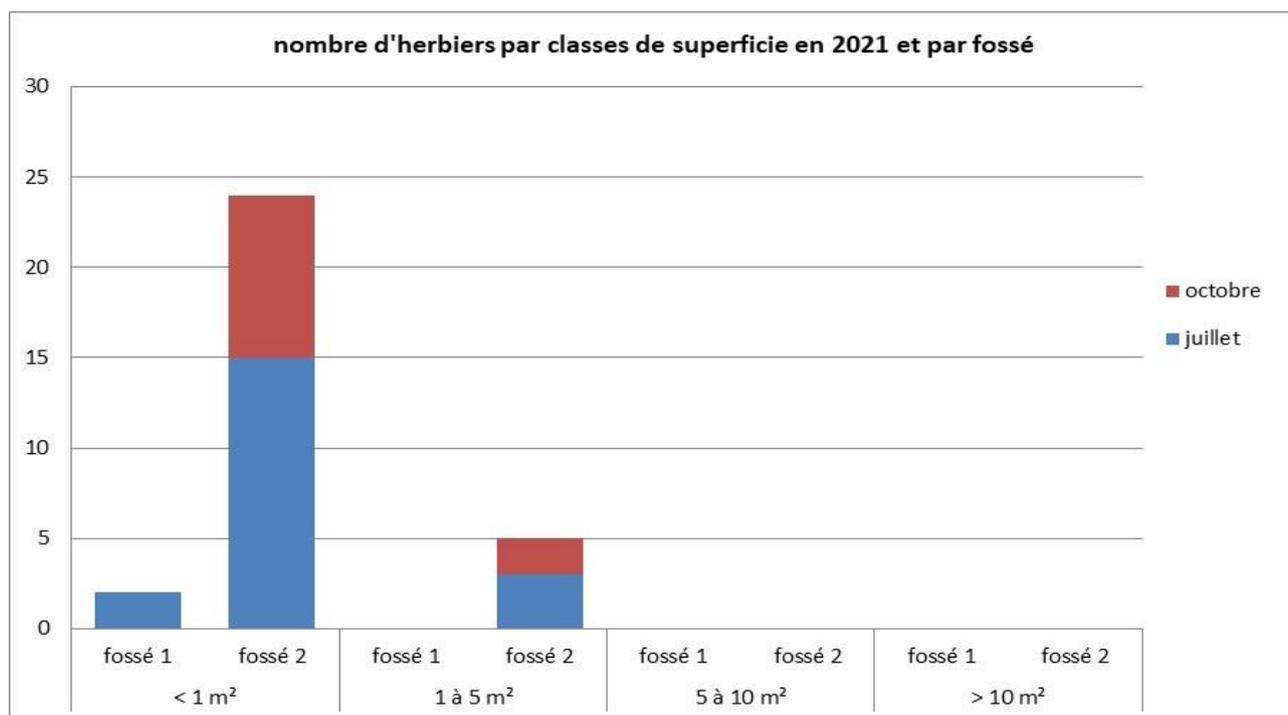
	Comparaison du temps d'intervention (heures/agent)							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
1 ^{er} passage	50	16	22	20	16	36	16	16
2 ^{ème} passage	62	24	20	20	16	34	20	16
Total	112	40	42	40	32	70	36	32



Arrachage manuel de jussie à partir d'embarcation adaptée (2014)

3 – 2 Suivis des herbiers récoltés en 2021

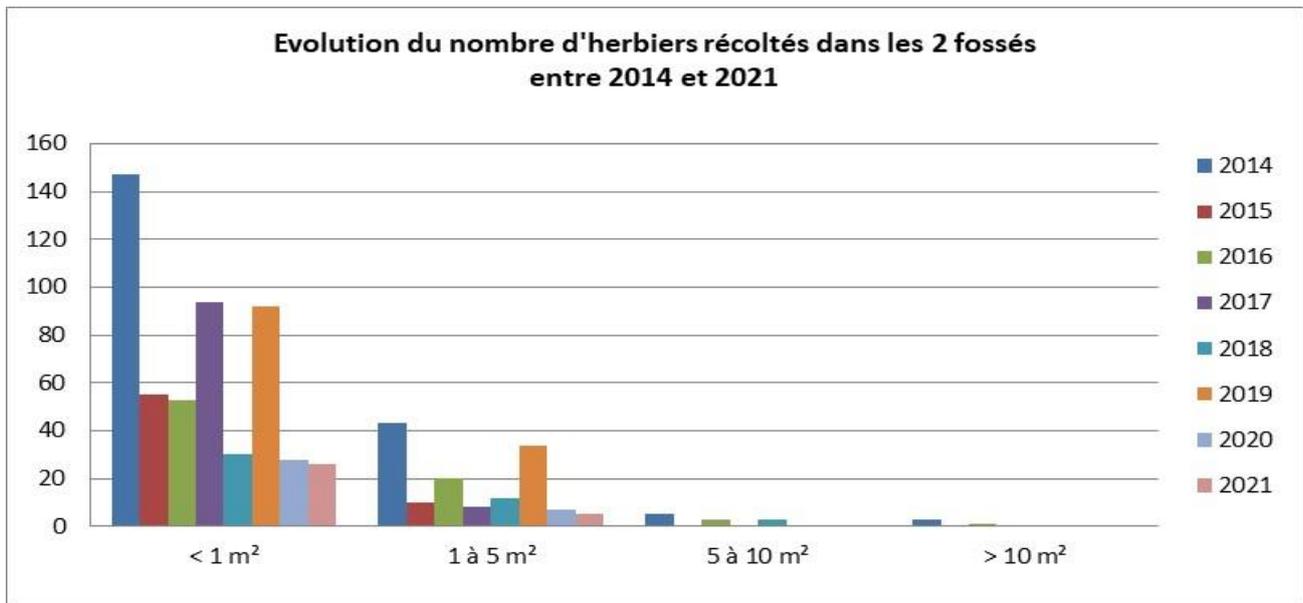
N° des fossés	Classes de superficie des herbiers (m ²)										
	< 1 m ²		1 à 5 m ²		5 à 10 m ²		> 10 m ²		Boutures		
	juillet	octobre	juillet	octobre	juillet	octobre	juillet	octobre	juillet	octobre	
1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	15	9	3	2	0	0	0	0	5	64	
Total	17	9	3	2	0	0	0	0	5	64	
Cumul	26		5		0		0		69		



Les données 2021 montrent que :

- le fossé 1 (de la base nautique) est très faiblement colonisé par la plante en 2021 avec uniquement deux petits herbiers (inf à 1 m²) lors du premier passage,
- le fossé 2 (Archimède) est toujours colonisé par la plante en 2021 mais bien plus faiblement que lors des dernières années et toujours uniquement avec des herbiers inférieurs à 5 m²;
- l'absence d'herbiers supérieurs à 5 m² en 2021 lors des 2 passages (comme 2019 et 2020);
- en revanche, le nombre de boutures est en augmentation, ce qui est source de contamination si pas récoltées.

La comparaison des données globales (2 fossés) de 2014 à 2021 est représentée ci-après :



Ce graphique montre :

- une nouvelle diminution des petits herbiers en 2021 par rapport à 2020 et c'est le nombre le plus faible depuis 2014,
- une baisse aussi en 2021 des herbiers de 1 à 5 m²,
- une absence des herbiers supérieurs à 5 m² depuis 2019.

Ces éléments montrent qu'il ne faut pas relâcher les doubles interventions annuelles car la reprise d'herbiers est toujours possible à partir des anciens herbiers de 2014 (exemple de 2019) et selon les conditions météorologiques estivales et de milieu (envasement fort et peu d'écoulement) qui sont favorables à la prolifération de la plante.

La quantité récoltée et évacuée hors zone humide en 2021 est de 0,25 m³ donc plus faible qu'en 2020 (0,5 m³), 2019 (1 m³) et loin des 8 m³ en 2014, ce qui illustre aussi cette bonne régulation de la plante.

En conclusion

L'efficacité des interventions depuis 2014 est donc bien établie malgré des conditions d'intervention toujours difficiles sur le fossé 1 : fort envasement qui rend l'accès en barque très difficile voire impossible (utilisation de waders). Les conditions de travail ne sont pas très bonnes : déchets divers, eau stagnante, berges hautes pour évacuation directe avec bassines si manque d'eau pour circuler en bateau,...

Les deux passages d'intervention sont toujours nécessaires dans la même année et la gestion annuelle l'est également (exemple 2019 avec beaucoup d'herbiers), compte tenu du nombre d'herbiers encore présents en 2021 lors des 2 périodes d'intervention.

Pour le fossé 1, malgré la très nette diminution de plante depuis 2017, le potentiel de plante présent dans la vase (litière) va chaque année alimenter ce fossé en jussie : anciens herbiers bien installés avec dans la vase une couche épaisse constituée de vieilles tiges toujours viables qui permettent à la plante de redémarrer rapidement. Très bons résultats obtenus en 2021 à confirmer dès 2022.

Pour le fossé 2 qui est en eau toute l'année, une vigilance particulière est toujours à mener malgré les bons résultats obtenus en 2020 et en 2021 car la quantité de jussie présente en 2019 a été très importante et inhabituelle. La qualité des arrachages est aussi un élément à respecter pour avoir de bons résultats.

Illustrations Fossé 1

le 3 juillet 2014 avant intervention

herbiers, manque d'eau et envasement importants



Illustrations Fossé 2

le 3 juillet 2014 avant intervention

herbiers de jussie isolés et fixés en pieds de berge

